

LIVRET D'ACCUEIL EN DISTANCIEL

Présentation

Le centre de formation Provaltis vous accueille au sein de ses locaux situés au Rooftop de Viry à Viry-Châtillon, en Essonne ou bien en visioconférence.

L'équipe est composée de Stéphane RUELLAN, le directeur, ainsi que de Sandrine DARRIEU, responsable administrative.

L'ensemble de nos formations est présenté sur notre site internet : <https://www.lerooftopdeviry.fr/nos-formations/>

Modalités distancielles

L'outil de visioconférence utilisé sera Zoom. Une invitation vous sera envoyée par mail par l'organisme de formation quelque jours avant la séance.

Pour un bon suivi de la séance (visualisation + travaux), il est préconisé de recourir à un ordinateur (plutôt qu'une tablette ou un téléphone).

Voir en page 5 les recommandations pour la séance distancielle.

Ressources pédagogiques

Les supports de séance sont remis en cours ou en fin de séance sous forme dématérialisée, par le chat de l'outil de visioconférence.

La séance de formation

Les stagiaires se connectent 5 minutes avant le début de la formation sur le lien qui leur sera envoyé. Le formateur se présente brièvement puis fait l'appel en remplissant la feuille d'émargement en ligne. Ensuite, il poursuit en expliquant le déroulé de la journée (l'objectif, les temps de pose, la notation...) puis débute la formation.

Prise en compte des handicaps

Dans le cas où cette situation vous concerne, vous êtes invité(e) à échanger avec le référent handicap au sein de l'organisme de formation. Vous pouvez le contacter au 01.85.12.01.30 ou sur rba@lerooftopdeviry.fr . Le but étant que d'éventuels aménagements en termes de matériel ou de modalités puissent être prévus et que vous puissiez participer à cette formation dans les meilleures conditions.

Votre présence et assiduité

Vous devez être présent(e) aux horaires de la formation indiqués.

En cas de retard, d'absence ou d'imprévu, il est impératif de prévenir dans les meilleurs délais le responsable pédagogique au [01.85.12.01.30](tel:01.85.12.01.30) ou au rba@leroofstopdeviry.fr.

Le contrôle de l'assiduité des stagiaires est assuré par capture d'écran de votre présence sur l'outil de visioconférence, par demi-journée. Cette capture d'écran vaut émargement.

L'évaluation de vos acquis

Votre formation se clôture par une évaluation finale permettant de valider l'acquisition des apprentissages. Elle est réalisée sous forme d'un questionnaire (QCM ou questions ouvertes) corrigé et argumenté par le formateur. Elle peut être complétée par une production personnelle, une mise en situation professionnelle ou un examen oral en présence d'un examinateur ou d'un jury lorsque la formation suivie fait l'objet d'une Attestation de compétences.

Votre formateur formalise les résultats de votre évaluation sous l'angle des objectifs opérationnels à atteindre sur une Attestation de fin de formation qu'il vous remet le dernier jour.

L'Attestation de fin de formation vous appartient. Elle est à conserver car elle a pour objet de capitaliser les résultats des formations suivies tout au long de votre vie professionnelle notamment pour les actions de courte durée ne donnant pas lieu à une certification.

Le cas échéant, l'Attestation de compétences vous est remise (ou à votre employeur) dans les 15 jours après la formation après son enregistrement par le service administratif de l'organisme de formation. En cas d'échec aux épreuves d'examen des compétences, l'organisme de formation vous contacte afin d'analyser la situation et la recherche d'une solution de formation complémentaire si besoin afin de prévoir dans les plus brefs délais de nouvelles épreuves d'examen.

Précisions concrètes sur les modalités d'évaluation en présentiel / en distanciel.

L'évaluation de satisfaction

En fin de formation en présentiel ou en distanciel, il vous est demandé la mesure de votre satisfaction de la formation suivie. Celle-ci se déroule individuellement en ligne : <https://framaforms.org/questionnaire-de-satisfaction-stagiaire-qualiopi-1619779400>

Cette évaluation vous permet de nous communiquer votre avis sur l'organisation de la session et les conditions d'accueil, les objectifs opérationnels qui étaient à atteindre, les méthodes pédagogiques, les moyens et supports utilisés ainsi que les qualités pédagogiques de votre formateur.

Les appréciations que vous avez formulées font l'objet d'un enregistrement et d'une analyse qualitative de la formation et du formateur au regard des autres sessions réalisées.

Protection des données personnelles

Conformément à la Loi « Informatique et Liberté » n°78-17 du 6 janvier 1978 et au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD : n° 2016/679) ainsi qu'à leur modification ou remplacement postérieur à leur première application, les données à caractère personnel du stagiaire sont conservées pendant la durée de prescription légale applicable et/ou de conservation et d'archivage imposé par la réglementation en vigueur.

Si le stagiaire souhaite savoir comment l'organisme de formation utilise ses données personnelles et demander à les rectifier ou s'opposer à leur traitement, il peut contacter l'organisme de formation par écrit à l'adresse suivante :

Le stagiaire est également informé qu'il peut, conformément à l'article 77 du RDGP, introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (la « CNIL ») s'il considère que le traitement de ses données à caractère personnel effectué par le vendeur constitue une violation de la réglementation en vigueur.

Pour plus d'information sur les règles relatives à la RGPD :

<https://www.cnil.fr/fr/reglement-europeen-protection-donnees>.

Propriété intellectuelle

En application de la législation relative à la propriété intellectuelle, les logiciels, supports, brochures, documents, cours, sujets et corrections d'examen ou tout autre document en général, mis à disposition de l'utilisateur pour les besoins de sa formation, sont propriétés de l'organisme de formation ou de ses donneurs de licence. L'utilisateur ne doit pas communiquer, sous quelque forme que ce soit (photocopie, photographie, document numérisé...), à des tiers non autorisés les produits cités au paragraphe ci-dessus.

En conséquence, l'exploitation, la reproduction, le téléchargement, l'installation, l'adaptation, la traduction, la commercialisation, et la représentation par tout procédé de communication de tout ou partie de ceux-ci sont interdites.

En cas de situation de handicap*, de réclamation ou de questions complémentaires à la suite de la formation, contacter :

Nom, Prénom : RUELLAN Stéphane
Fonction : Référent handicap et Responsable Ressources humaines & Qualité
Adresse mail : rba@leroofopdeviry.fr
N° de téléphone : 01.85.12.01.30

* Les modalités d'accessibilité et d'accompagnement pédagogiques pour les personnes en situation de handicap seront évoquées à l'occasion d'un entretien préalable pour adaptation le cas échéant

Dans le cadre de votre formation en distanciel, vous trouverez ci-après **la note pour les stagiaires** : elle s'applique à vous, en tant que stagiaire de cette formation.

SEANCE DE FORMATION DISTANCIELLE NOTE POUR LES STAGIAIRES

Vous vous apprêtez à suivre une formation en distanciel. Il s'agit d'une situation de travail mais aussi d'un moment de partage, à vivre ensemble de la façon la plus conviviale possible.

- Quelques recommandations :

Optimisez votre espace de travail

- Pour éviter les interruptions indésirées, prévenez votre entourage de votre indisponibilité et mettez vos téléphones sur répondeur.
- Organisez votre plan de travail : connectivité de l'ordinateur, écran supplémentaire éventuel, documents et outils de travail « à portée de main ».

Préparez votre séance

- Les objectifs de la séance
- Vos attentes
- Vos questions

En séance

- Le matin, connectez-vous un peu avant 8h, pour pouvoir anticiper un éventuel problème technique. Si vous n'arrivez pas à vous connecter, prévenez immédiatement l'équipe pédagogique.
- Coupez le son sur l'outil de téléconférence. Remettez le son uniquement lorsque vous prenez la parole.
- N'hésitez pas à poser des questions dans le chat.
- Suivre une séance de formation en distanciel sollicite un effort d'attention particulier. En conséquence, votre formateur/formatrice vous proposera des modalités pédagogiques adaptées à cette contrainte : par rapport à une séance en présentiel, des micro-pauses additionnelles possibles, une alternance des activités plus « rythmée », des sollicitations à la prise de parole.
- N'hésitez pas à faire part de vos difficultés en cours d'apprentissage et portez une attention particulière aux consignes d'exercice formulées.
- Vous serez invité(e) à partager vos productions par la fonction Partage de documents.
- Si votre formateur/formatrice est intempestivement déconnecté(e) lors de la séance : restez connecté(e) ! Il/elle se reconnectera dès que possible ou vous tiendra informée(e) par mail de la situation.

Comment activer le partage d'écran ?

Je clique au milieu de la barre d'outils dans Zoom sur l'icône verte « Partager l'écran ».

Je choisis ensuite la fenêtre que je souhaite partager avec l'ensemble des participants de la classe virtuelle.

Réclamations

En cas de réclamation ou de questions complémentaires suite à la formation, nous vous remercions de contacter :

Nom, Prénom :	Ruellan Stéphane
Fonction :	Directeur
Adresse mail :	rba@leroofopdeviry.fr
N° de téléphone :	01.85.12.01.30